

Acte de décès de BRETTEVILLE Marie Anne [483]

L'an treize de la République française, le vingt-deux du mois de nivôse¹, par-devant nous Jacques LECANU, maire faisant les fonctions d'officier public de l'état civil de la commune d'Ancretteville sur Mer, département de la Seine Inférieure, canton de Vallemont, arrondissement d'Yvetôt, sont comparus Charles MARICAL, gendre de la défunte, et Jacques François SOUDRY, aussi gendre, ledit MARICAL domiciliés en la commune de Troudeville, canton de Valmont, et ledit SOUDRY domicilié en la commune d'Ancretteville sur Mer aussi canton de Valmont, lesquels nous ont déclaré que le vingt et un de nivôse², à dix heures du soir, que Marie Anne BRETTEVILLE, âgée de soixante-dix-neuf ans, fileuse, domiciliée en cette commune, née en la commune de Vinnemerville, veuve de défunt Louis DELALANDRE, en son vivant domicilié en cette commune d'Ancretteville sur Mer, fille de défunt Guillaume BRETTEVILLE et de défunte Catherine BINET, est décédée le vingt et un de nivôse à dix heures du soir en son domicile en cette commune d'Ancretteville sur Mer. Les déclarants ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Signature : Charles MARICAL, François SOUDRY.

¹ 12 janvier 1805

² 11 janvier 1805